



AVIS D'OUVERTURE

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE-MARITIME

ouvre, au titre de l'année 2018,
pour les Centres de Gestion de la Région Nouvelle-Aquitaine

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

dans les spécialités :

Musée – Bibliothèque – Archives - Documentation

(extrait de l'arrêté n°EPACPBPL1E17111 du 8 décembre 2017)

CONDITIONS D'ACCES

Examen ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins un an dans le 5ème échelon du grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Les conditions seront appréciées au plus tard le 31 décembre 2019 en application des dispositions du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié.

INSCRIPTION

DATE DE DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR LE SITE INTERNET www.cdg17.fr	DATE DE FIN DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DE PREINSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS (sur place au CDG jusqu'à 16h00 ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi)
LE 9 JANVIER 2018	LE 7 FEVRIER 2018	LE 15 FEVRIER 2018

DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE	DATE DE L'ÉPREUVE ORALE	LIEU DES ÉPREUVES
LE JEUDI 24 MAI 2018	A COMPTER DU LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018	MAISON DE LA CHARENTE-MARITIME 85 bd, de la République 17076 LA ROCHELLE